



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3815

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association La Gourguillonaise pour son programme d'activités 2013

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service action sociale et relations sociales

Rapporteur : Madame la Conseillère Laurent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Glérén, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3815**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Attribution d'une subvention à l'association La Gourguillonnaise pour son programme d'activités 2013**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service action sociale et relations sociales

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association La Gourguillonnaise a été créée en 1975. Elle a pour but de promouvoir et de développer toutes les formes d'activités culturelles et de loisirs à destination des personnels de la Communauté urbaine de Lyon, de la Ville de Lyon et d'autres collectivités publiques adhérentes.

A ce titre, elle reçoit des collectivités adhérentes des subventions de fonctionnement et de certaines, en particulier de la Communauté urbaine, la mise à disposition de moyens en locaux et en personnel.

Le soutien de la Communauté urbaine à La Gourguillonnaise a été formalisé par une convention d'engagement et de subvention signée le 29 avril 2010 et complétée par 2 avenants successifs en 2011 et 2012 permettant de couvrir la période triennale 2010-2012.

La Gourguillonnaise a présenté son budget prévisionnel, ses tarifs, le montant des adhésions et son programme d'activités pour la saison 2013. Ces documents sont annexés à la convention.

a) - Bilan des actions 2011-2012**1° - Les ateliers hebdomadaires**

- le club photo avec son studio et ses laboratoires : réunions hebdomadaires du club avec des soirées à thème, visites de galeries, expositions et prêt de matériel. En septembre 2011, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, exposition photos au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation. Une exposition en janvier 2012 sur le thème de la pluie,

- l'école de musique accueille des enfants et des élèves adultes en recherche d'initiation à un instrument et à l'apprentissage du solfège (enseignants professionnels). L'école propose l'apprentissage de 7 instruments différents et la pratique de la musique au sein d'un atelier classique, d'un atelier blues et d'un orchestre. Poursuite de l'atelier choral à l'Hôtel de la Communauté urbaine pour mettre le chant à portée de tous sans déplacement et satisfaire ainsi une demande récurrente. Des scènes ouvertes seront offertes aux agents de la Communauté urbaine, afin de leur permettre de se produire en public (même s'ils ne sont pas adhérents de la Gourguillonnaise),

- le groupe de percussions ouvert sur les "arts de la rue" est très impliqué à la vie de l'agglomération et de la Région Rhône-Alpes (une douzaine d'animations déambulatoires par saison). Cette activité est animée et dirigée par un groupe d'agents de la Communauté urbaine en recherche permanente de contacts nouveaux. Dès la rentrée 2011, préparatifs pour le départ au Brésil et l'organisation du stage,

- l'école de danse propose des cours hebdomadaires (enseignants professionnels) de toutes les danses standards, du rock et des danses latines adaptés aux différents niveaux de connaissance (niveau débutant, niveau intermédiaire et niveau avancé) ainsi que, ponctuellement, des stages et des soirées dansantes. De nouvelles danses sont intégrées à la formation pour compléter l'offre proposée.

Des cours de formations aux danses "à la mode" seront proposés ;

- le théâtre se développe sur 3 pôles d'activités :

a) - la Compagnie a proposé au printemps 2012 "La Nuit de Valogne". Elle se produira sur différentes scènes de l'agglomération lyonnaise et autres ;

b) - l'atelier d'art dramatique pour faire découvrir le théâtre (enseignant professionnel) ;

c) - l'accueil des compagnies amateurs et semi-professionnelles dans son théâtre, qui devient au fil des saisons artistiques, un pôle lyonnais de rencontres recherché et reconnu. Cette ouverture contribue à la mise en place de nombreux partenariats avec les acteurs culturels lyonnais (Théâtre national populaire (TNP), Théâtre des Célestins, Maison de la danse, Compagnie Deloche, Compagnie de Théâtre "amateurs", etc.) ;

- les arts visuels : l'atelier dessin-peinture se réunit une fois par semaine pour l'étude de la technique (enseignants professionnels) et propose pour la 4^e saison, des ateliers composés majoritairement d'agents de la Communauté urbaine qui organisent chaque année, une exposition de leur travail à l'hôtel de Communauté. Un travail sur le sport et le mouvement a été mené dans le cadre de la participation de La Gourguillonnaise au tournoi Union française des associations sportives des employés communautaires (UFASEC) organisé par l'Association sportive Communauté urbaine et Ville de Lyon (ASCUL). L'atelier de peinture sur soie se réunit 2 fois par semaine et réalise toutes sortes de créations, foulards, cravates, coussins, etc.,

- le club informatique répond aux demandes de formations les plus actuelles avec la mise à disposition d'outils performants ; stages et soirées à thème tout au long de l'année. Des conseils pour l'achat de matériel, installation logiciels, exploitation des données, etc. sont également dispensés,

- la section des arts et traditions populaires propose des ateliers hebdomadaires (vielle et accordéon) pour l'enseignement et la diffusion des traditions culturelles régionales (enseignants professionnels) et anime un atelier choral de chansons traditionnelles,

- le club d'astronomie se réunit tous les mardis et propose des sorties d'observation tout au long de la saison ;

L'atelier de généalogie et patrimoine apporte un soutien à la recherche généalogique à l'aide de logiciels adaptés.

- les collectionneurs se réunissent mensuellement pour programmer leurs principales bourses d'échanges et collecter de nouvelles pièces grâce à des "rencontres inter clubs" à l'échelle nationale et internationale.

2° - Les manifestations

La Gourguillonnaise a également organisé ou participé à de nombreuses manifestations visant notamment à promouvoir ses activités :

- pièces de théâtre,
- soirées dansantes,
- concerts de musique,
- bourses d'échanges de toutes collections,
- stages de danses latines et modernes,
- animation de manifestations par les Batoukailleurs (groupe de percussions),
- musique et danse : soirées Patchwork associée à la section danse,
- exposition photo et lectures poétiques dans un magasin,
- participation au Téléthron,
- 2^e édition de la fête de la Propreté organisée par la Communauté urbaine,
- exposition peinture sur mezzanine de l'Hôtel de Communauté,
- exposition des travaux des ateliers dessin peinture sur la mezzanine de l'Hôtel de Communauté,
- café gourmand à la Communauté urbaine, présentation de la saison 2011-2012 avec le soutien du service de la Communication interne de la Communauté urbaine.

Ponctuellement, les ateliers et les partenaires de La Gourguillonnaise ont participé à différentes grandes manifestations :

- la collecte des vieux papiers dans le cadre du Téléthon,
- la "Faites de la Propreté" organisée par la Communauté urbaine,
- la fête de la musique en juin 2012.

b) - Programme d'actions pour la saison 2012-2013

Les ateliers hebdomadaires

Les ateliers hebdomadaires proposés par la Gourguillonnaise lors de la saison 2012-2013 sont les mêmes que ceux de la saison précédente. Chacun d'entre eux développe certaines nouveautés :

- le club photo expose au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation dans la cadre des journées européennes du patrimoine et propose également une exposition sur le thème de la pluie,

- l'école de musique : poursuite de l'atelier choral à l'Hôtel de Communauté urbaine pour mettre le chant à portée de tous sans déplacement et satisfaire ainsi une demande récurrente. En toute similitude, un atelier choral a été ouvert pour les agents de la Ville de Lyon sur un site proche de l'Hôtel de Ville "La condition des soies" ; pour la rentrée, ouverture également d'un cours de trombone, de percussions afro-cubaines et d'un atelier d'éveil musical pour les jeunes enfants,

- le groupe de percussions : ouvert sur les "arts de la rue", le groupe est très impliqué à la vie de l'agglomération et de la Région Rhône Alpes (une quinzaine d'animations déambulatoires sont déjà planifiées cette saison). Cette activité est animée et dirigée par un groupe d'agents de la Communauté urbaine en recherche permanente de contacts nouveaux,

- l'école de danse : des cours de formations aux danses "dans l'air du temps" ont été ouverts (west coast swing, salsa et zumba),

- la Compagnie de théâtre proposera une création pour la saison avec une série de représentations données dans le théâtre de l'association et des déplacements hors les murs pour participer à des festivals, rencontres théâtrales, etc. (metteur en scène professionnel). La pièce actuellement en travail est "La Culotte" de Jean Anouilh qui sera jouée au printemps 2013. La Compagnie continue de se développer sur 3 pôles d'activités : la création, l'atelier d'art dramatique et l'accueil de compagnies,

- le club informatique : cette saison sera l'année de l'initiation à Windows 8, le dernier né des systèmes d'exploitation et au montage vidéo,

- la section des arts et traditions populaires, le club d'astronomie, l'atelier de généalogie et patrimoine et les collectionneurs poursuivent leur activité.

Durant la saison 2012-2013, la Gourguillonnaise participe et organise des manifestations :

- pièces de théâtre,
- exposition peinture sur la mezzanine de l'Hôtel de Communauté,
- bourse d'échanges des glycophiles,
- pyramide des chaussures place Bellecour pour Handicap International par les Batoukailleurs des Arts de la rue,
- stage des Batoukailleurs au Brésil,
- soirées dansantes,
- thés dansants,
- concerts dansants,
- soirées bal folk,
- spectacle cabaret en chansons,
- loto organisé par "Amitiés communautaires" de la Communauté urbaine,
- animation de manifestations par les Batoukailleurs (groupes de percussions),
- participation au téléthon "Collecte des vieux papiers" pour la Communauté urbaine,
- soirée dansante Arts et traditions populaires "Saint Nicolas",
- chantiers en scène de Ciel Au fait,
- musique "scène ouverte",
- grande première "vide grenier" à la Gourguillonnaise,
- toutes collections "grande bourse d'échange annuelle",

- fêtes des conscrits,
- stages de danse moderne, de danse écossaise et de danses latines,
- participation au tournoi UFASEC,
- biennale internationale du sucre,
- présentation des travaux des élèves de l'atelier théâtre,
- la collecte des vieux papiers dans le cadre du Téléthon,
- "Faites de la Propreté" organisée par la Communauté urbaine,
- fête de la musique en juin 2013,
- exposition des travaux des ateliers dessin peinture sur la mezzanine de la Communauté urbaine,
- "café gourmand" à la Communauté urbaine, présentation de la saison 2012/2013 dans le cadre des manifestations organisées par le service de la Communication interne de la Communauté urbaine.

c) - Budget 2012-2013

Les dépenses et recettes prévisionnelles de La Gourguillonaise pour l'année 2013 sont réparties ainsi :

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
subvention Ville de Lyon	31 237	fluides (eau, gaz, carburant, etc.)	27 200
subvention Communauté urbaine de Lyon	50 000	téléphone - affranchissements - internet	3 000
recettes soirées	19 000	frais de gestion	8 930
cotisations adhérents	8 600	location de matériel	500
participations aux cours	43 000	entretien (locaux, matériel, véhicules)	6 000
Centre communal de l'action sociale (CCAS)	1 749	travaux de mise en conformité	4 000
		salaires et charges sociales siège	70 000
		assurances	2 656
		honoraires	11 000
		communication et publicité	300
		dotation aux amortissements	20 000
		remboursement mise à disposition Communauté urbaine de Lyon	174 200
Total	327 786	Total	327 786

Le soutien de la Communauté urbaine en 2013

Aussi, la convention s'inscrit dans le cadre du développement des activités proposées par l'association et fixe les modalités d'attribution de l'aide communautaire qui se décline par :

a) - une contribution financière annuelle constituée :

- d'une subvention de 53 000 € dédiée au développement des activités de l'association (montant augmenté de 3 000 € par rapport au 1er prévisionnel suite à une réactualisation de la demande de l'association, pour faire face à une hausse de ses dépenses de fluides),

- d'une subvention de fonctionnement de 172 000 € dédiée à couvrir les dépenses relatives aux moyens en personnel et locaux mis à disposition de l'association par la Communauté urbaine. En fin d'exercice, le montant de cette subvention est ajustée en plus ou en moins en fonction des dépenses réelles de ces postes.

b) - une mise à disposition de 3° agents communautaires selon les dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux. Les conditions de cette mise à disposition de personnel font l'objet de la convention triennale spécifique, annexe n° 2 à la convention d'engagements et de subvention 2013.

c) - une mise à disposition de locaux communautaires, situés 207, rue Marcel Mérieux, 69007 Lyon et 4, rue du commandant Ayasse, 69007 Lyon, en contrepartie du paiement d'un loyer annuel.

Les modalités de versement de la subvention dédiée au développement des activités sont : 60 % dans le mois suivant la notification de l'avenant, 20 % dans le mois suivant la réception du bilan et du compte de résultat 2012, le solde dans le mois suivant la réception de l'état récapitulatif pour chacune des sections, le nombre d'invités et d'adhérents inscrits.

Les subventions sont réparties entre le budget principal et les budgets annexes de la Communauté urbaine de la manière suivante :

	Budget principal (en €)	Budget annexe de l'assainissement (en €)	Budget annexe du restaurant communautaire (en €)	Total budget 2013 (en €)	Pour mémoire : budget primitif 2012 (en €)
subvention de fonctionnement	45 768,14	6 794,58	437,28	53 000	5 000
subvention d'autonomie	148 530,57	22 050,35	1 419,08	172 000	167 000
Total	194 298,71	28 844,93	1 856,36	225 000	217 000

Un réajustement de la subvention de fonctionnement sera à opérer courant de l'exercice 2013, à la hausse ou à la baisse en fonction des dépenses réelles de l'association.

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le programme d'activités pour la saison 2012-2013 de l'association "La Gourguillonnaise",

b) - le versement d'une subvention de 225 000 € à la Gourguillonnaise pour l'exercice 2013 dont :

. 53 000 € seront affectés au financement des actions inscrites au projet associatif 2012-2013 de l'association,

. 172 000 € seront affectés au financement des dépenses de fonctionnement relatives aux moyens en personnel et locaux mis à disposition de l'association par la Communauté urbaine,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association La Gourguillonnaise définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondant sera imputée sur les crédits inscrits :

a) - au budget principal pour la somme de 194 298,71 € - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° 0P28O1487,

b) - au budget annexe de l'assainissement pour la somme de 28 844,93 € - exercice 2013 - compte 6743 - opération n° 2P28O1487,

c) - au budget annexe du restaurant communautaire pour la somme de 1 856,36 € - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° 5P28O1487.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.